

COMPTE RENDU
DE LA REUNION DU CONSEIL SYNDICAL
DE L'IMMEUBLE
LA PINEDE

Le jeudi 7 MAI à 9h00, se sont réunis les membres du Conseil Syndical de l'immeuble Résidence la Pinède – 83 à 93 rue Joliot Curie – 69005 LYON, sur convocation du syndic, la Régie PEDRINI.

ETAIENT PRESENTS :

Madame BENEFICE, Madame FREYRIA, Madame BLONDIN, Monsieur BUFFET, Madame BERGERET, Madame GRANDVUILLEMIN, Madame MAURICE, Monsieur BERTHELOT, Monsieur RIBERA, Madame ZULIANI, Monsieur FREYRIA,

GARDIENS : Madame MONTEIRO, Monsieur NEUVILLE

Points abordés :

- Monsieur BUFFET et Monsieur RIBERA confirment que la commande des panneaux d'entrée, des panneaux de limitation de vitesse, du règlement de la piscine ainsi que des différentes plaques d'information (notamment celles destinées aux bâches de protection des ascenseurs) a été passée auprès de la société Gravexia.
- La société ARNAUD est intervenue pour le remplacement des poignées recensées dans l'allée 85. Certaines poignées semblent toutefois ne pas avoir été intégrées au recensement initial. Une nouvelle intervention sera programmée afin de procéder aux remplacements complémentaires. À cette occasion, le portillon extérieur (charnière haute cassée) sera réparé et le portillon d'accès à la piscine fera également l'objet d'une vérification.
- Un affichage annonçant la levée de l'alerte légionellose sera transmis aux gardiens afin d'être installé dans les parties communes.
- Le compte rendu d'intervention établi par la société SERCALY sera déposé sur l'extranet du Conseil Syndical.
- La société MAZGAR sera relancée afin d'intervenir pour la réparation du tabouret situé allée 87 ainsi que pour la reprise ponctuelle de l'enrobé à la sortie du garage, dans le but de prévenir tout risque de chute. Il est demandé aux gardiens d'établir un inventaire du matériel mis à leur disposition, en précisant le lieu de stockage de chaque équipement.
- La société THERMOFUEL sera interrogée sur la date prévisionnelle d'intervention concernant le remplacement des vannes de pied de colonne, conformément au devis précédemment validé.
- Le devis de la société HERA relatif à la pose de grilles de protection sur les événements des eaux usées des bâtiments F, G et H est validé.
- La société PEETERS sera relancée afin qu'elle prenne contact avec Madame LONG pour l'établissement d'un devis de remise en peinture du SAS du sous-sol donnant accès au garage du bâtiment D.
- Le dossier relatif à l'installation des bornes de recharge par ENEDIS connaît un retard. La société PICARD, chargée des travaux, sera contactée afin de faire un point sur l'avancement du dossier.
- Une demande sera formulée auprès du fournisseur d'énergie afin d'étudier le passage du tarif Jaune vers un tarif Bleu, tout en conservant une puissance souscrite de 36 kVA.
- Le syndic effectuera une nouvelle relance auprès de la Métropole concernant le remplacement des bacs de tri endommagés.
- Le syndic sollicitera un devis pour la pose d'un film anti-UV sur la fenêtre fixe située au dernier étage des allées D et E (83 et 83 bis), afin de limiter les effets du rayonnement solaire.

PLUS RIEN N'ETANT A L'ORDRE DU JOUR.
LA SEANCE EST CLOSE.
Prochaine réunion le Jeudi 10 SEPTEMBRE 2026 à 09 h 00